

COMPTE- RENDU REUNION DU CVS

Du 30 Septembre 2024

Etaient présents :

- Madame BERGEZ Jacqueline, représentante des résidents
- Monsieur Didier BRICHE, représentant des résidents
- Madame Geneviève DEMONCHAUX, représentante des résidents
- Madame Marie- Lise ROUSSEL, représentante des familles
- Monsieur Benjamin ROCHES, représentant du personnel

Absente excusée :

- Madame Amandine MAROILLE, représentante des familles

Etaient présentes à titre consultative :

- Madame Vanessa LEPRINCE, Directeur
- Madame Gaëlle GRONIER, Cadre de santé
- Madame Mélanie PAWLAK, Attachée administrative
- Monsieur Alexandre KOWALCZYK, Attaché administratif
- Monsieur Lucas LEVEQUE, Alternant adjoint de direction

1) Approbation du compte- rendu de la réunion du 15 Avril 2024:

Madame LEPRINCE rappelle que le projet de compte-rendu a été envoyé avec les convocations à cette réunion.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2) Recrutement du médecin :

Madame LEPRINCE informe les membres du recrutement du Docteur DEREGNAUCOURT. Il assurera la mission de médecin traitant pour les résidents qui n'en ont pas. Pour cela, il sera présent une fois par mois dans l'établissement.

Le Docteur DEREGNAUCOURT exerce déjà aux urgences du CH de Douai, à la prison de Douai et dans d'autres EHPAD.

Mme GRONIER précise que c'est un médecin très accessible.

Mme ROUSSEL demande l'âge de ce médecin. Mme LEPRINCE lui répond 66 ans et lui précise qu'il ne souhaite pas partir en retraite dans l'immédiat.

Mme LEPRINCE rappelle qu'une annonce est diffusée depuis plus d'un an pour pallier au départ en retraite du Docteur CATRYSSSE. Mme ROUSSEL lui demande si l'appui des familles auprès de l'ARS pourrait l'aider. La Directrice lui répond que malheureusement non, puisqu'aucun médecin souhaite intervenir à l'EHPAD.

Mme LEPRINCE précise qu'elle ne rencontre pas ce problème dans les autres établissements qu'elle gère.

Mme ROUSSEL rappelle que lors du dernier CVS, il avait été souligné que des protocoles existaient en cas d'urgence pour éviter que les résidents soient envoyés à l'hôpital.

3) Décorations dans les services

Mme ROUSSEL propose à Mme LEPRINCE la mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir à la décoration des services. Ainsi, on répondrait aux souhaits des résidents qui souhaitent participer à ces choix.

La Directrice accepte que l'on fasse des propositions de décorations qui seront soumises aux résidents.

4) Nettoyage des vitres :

Un devis a été demandé auprès de la société AGILICE afin de planifier une intervention avant la fin de l'année.

5) Diffusion des actualités sur la TV à l'accueil :

Mme ROUSSEL demande s'il est possible de diffuser les actualités de l'EHPAD sur la télévision de l'accueil. Mme LEPRINCE lui répond que la télévision n'est pas équipée. Cette diffusion nécessiterait la mise en place d'une borne à l'accueil.

M. BRICHE souligne que la télévision du 3^{ème} étage n'est jamais allumée. Par ailleurs, les télévisions dans les chambres se mettent en veille toutes les 3 heures, ce qui l'oblige à sonner pour qu'un membre du personnel vienne la rallumer.

Mme ROUSSEL évoque le problème de la taille des télévisions dans les chambres qui sont trop petites pour les résidents qui ont des problèmes de vue. Elle demande s'il est possible d'amener une télévision plus grande. Mme LEPRINCE lui répond dans l'affirmatif.

6) Questions diverses:

- Mme ROUSSEL demande s'il n'est pas possible que les affiches qui sont dans les services soient plus grandes pour être plus lisibles pour les résidents. M. ROCHES lui répond que ce n'est pas possible, les affiches étant déjà en format A3.
- Mme ROUSSEL demande comment sont diffusés les comptes- rendus des réunions des CVS. Mme PAWLAK lui répond qu'ils sont affichés dans la salle de détente du personnel et envoyés par mail aux familles.
- Mme LEPRINCE informe les membres que M. KOWALCZYK a intégré l'équipe depuis le mois de Juillet pour une durée d'un an. Il aura comme mission la qualité. Mme LEPRINCE présente également M. LEVEQUE qui intègre l'équipe pour une durée de deux ans dans le cadre d'un contrat d'alternance. Mme ROUSSEL demande si ces recrutements impactent le recrutement du personnel soignant. La Directrice lui répond que non, puisque ces postes sont financés sur la section hébergement et non sur la section soins comme le personnel soignant.

- Monsieur KOWALCYK explique avoir mis en place un registre des plaintes et réclamations. Un bilan sera fait tous les 3 mois.
- Monsieur LEVEQUE a mis en place un travail sur les chartes qui seront en FALC (Facile à Lire et à COMPRENDRE). Il travaille également sur la diffusion de trois enquêtes de satisfaction. Une synthèse sera faite avec des pistes de solution et d'amélioration.
- Monsieur BRICHE trouve que le temps est long le week-end. Il demande à Mme LEPRINCE s'il n'est pas possible de recruter un autre animateur. La Directrice lui répond que ce n'est pas prévu au budget.
- Mme BERGEZ évoque les nombreuses démissions qu'il y a eu ces dernières semaines. Mme LEPRINCE lui explique que ces démissions font suite à un souhait des agents d'un rapprochement géographique. M. BRICHE fait part des nombreuses plaintes du personnel qui se dit fatigué. Mme LEPRINCE lui rappelle que ce sont les membres du personnel qui ont souhaité travailler sur des postes de 12H, ce qui leur permet de travailler moins de jours dans le mois. M. BRICHE demande qui fait les plannings, Mme LEPRINCE lui répond que c'est Mme GRONIER. Il estime que les plus anciennes ont tendance à travailler ensemble et donc à mettre de côté les derniers arrivés.
- Mme ROUSSEL souligne les nombreuses activités mises en place dans le cadre de l'animation: Mme BERGEZ félicite M. ROCHES pour la sortie organisée à Lewaerde.

La prochaine réunion est programmée au Lundi 25 Novembre 2024 à 10H30.